



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

"Occupation du domaine public" Esplanade François André

Rappel : dans le cadre de l'application de l'article L.2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques, La Baule-Escoublac s'engage à valoriser l'occupation du domaine public en permettant un égal traitement entre les opérateurs économiques intéressés.

Objet de la consultation :

La présente consultation est relative à l'occupation du domaine public situé Esplanade François André

L'exploitation de cet espace est dédiée exclusivement à l'exercice commercial d'un manège à l'adresse des enfants et d'une cabine de manège pour la vente des tickets et accessoirement de glaces, gaufres et barbes à papa.

Nom de l'organisme donneur d'ordre :

Commune de La Baule-Escoublac

Lieux et période d'occupation :

Lieu d'implantation : Esplanade François André

Durée de l'occupation : 1 an

Redevance :

Montant de la redevance voté en conseil municipal et relatifs aux espaces dédiés pour l'année 2022 : Un espace de moins de 120 m² : 1 218 € (un changement tarifaire pourra avoir lieu chaque année)

Dépôt de candidature :

Dossier de candidature à télécharger sur le site de la Ville de La Baule-Escoublac ou à retirer en mairie auprès du service du Commerce

Critères de sélection des candidatures :

La proposition des candidats sera évaluée à la mesure des critères suivants :

- Le descriptif détaillé de l'activité de loisir proposée par le candidat,
- La pertinence de l'activité au regard de la population à laquelle l'activité s'adresse,
- La cohérence de l'intégration de la proposition Esplanade François André

Renseignements techniques et administratifs :

Mairie de La Baule-Escoublac Service du Commerce

BP 172

7 avenue Olivier Guichard

44504 LA BAULE-ESCOUBLAC

Tél. 02 51 75 75 24

E-mail : commerce@mairie-labaule.fr

Date et heure limites de réception des offres : 5 août 2022

Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées ou déposées :

Mairie de La Baule-Escoublac

Service Commerce

BP 172

7 avenue Olivier Guichard

44504 LA BAULE-ESCOUBLAC

Date d'affichage du présent avis à la publication : 25 juillet 2022

Affichage du présent avis : site internet de la collectivité

Pour le Maire,
l'Adjointe au Maire en charge de
l'attractivité
du développement économique et du
tourisme.

Laurence BRIAND